

POURQUOI UNE COOPÉRATIVE POUR DES PERROQUETS

La coopérative est une organisation qui regroupe des personnes qui ont des besoins communs et qui, en vue de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action des coopératives.

Les valeurs et principes sur lesquels se fondent les coopératives sont : mise en commun des ressources, fonctionnement démocratique, responsabilisation, participation économique et autonomie. La coopérative est une entreprise qui permet à ses membres de combler leurs besoins dans des conditions qui répondent à leurs aspirations.

La communauté aviaire du Québec est confrontée présentement à un important problème de surpopulation de perroquets, qui n'auront pas de place pour vivre, si leur propriétaire a un imprévu dans sa vie.

Il y a bien sûr des personnes bien intentionnées qui se dévouent pour recevoir les perroquets qui doivent se trouver un foyer. Mais ces personnes aussi sont vulnérables à moyen terme. Les perroquets sont destinés à se promener de refuges en refuges.

La mission de la CO-ESP est de réunir les propriétaires de perroquets qui désirent s'unir pour établir ensemble un sanctuaire de vie digne des perroquets du Québec.

En s'unissant, nous pouvons...

COOPÉRATIVE D'ENTRAIDE À LA SURVIE DES PERROQUETS DU QUÉBEC



COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

POUR TOUTES INFORMATIONS :

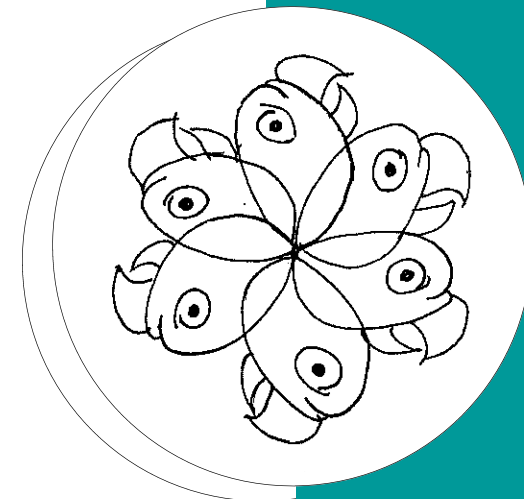
co-esp@videotron.ca

Danielle

450-464-7691

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

CO-ESP



VOTRE OPINION
EST
IMPORTANTE
POUR LA VIE DE
VOTRE GRAND
AMI.

SONDAGE

GRIMAS GESTION
PROMOTEUR

VOTRE OPINION EST TRÈS IMPORTANTE ET NOUS VOUS REMERCIONS DE RÉPONDRE À CE SONDAGE.

COMBIEN DE PERROQUETS POSSÈDEZ-VOUS ? _____

QUELS SONT LES ESPÈCES DE VOS PERROQUETS ? _____

COMBIEN D'ANNÉES VOS PERROQUETS VOUS SURVIVRONT-ILS ? _____

CROYEZ-VOUS QUE LE QUÉBEC DEVRAIT SE DOTER D'UN SANCTUAIRE NATIONAL, ADAPTÉ SPÉCIFIQUEMENT À LA VIE DES PERROQUETS ORPHELINS DU QUÉBEC ? _____

EST-CE QUE VOUS ACCEPTERIEZ D'ÊTRE MEMBRE D'UNE COOPÉRATIVE QUI AURAIT POUR MISSION LA SURVIE DES PERROQUETS, QUI POURRAIT ACCUEILLIR DES PERROQUETS ORPHELINS JUSQU'À LA FIN DE LEUR VIE ? _____

LA COOPÉRATIVE DEVRA SE DOTER DE RÈGLEMENTS POUR TOUT CE QUI CONCERNE LES COÛTS DÉFRAYÉS PAR LES MEMBRES ET LA PÉRIODE DE COTISATION DE CEUX-CI.

EST-CE QUE VOUS SERIEZ DISPOSÉ À DÉBOURSER UN MONTANT D'ENVIRON 75\$ PAR ANNÉE, POUR ÊTRE MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE ? _____

EST-CE QUE VOUS ACCEPTERIEZ QUE CETTE COOPÉRATIVE , DONT VOUS SERIEZ MEMBRE, SOIT PARFOIS DANS L'OBLIGATION DE RECEVOIR DES OISEAUX DONT LES PROPRIÉTAIRES NE SERAIENT PAS MEMBRES, MOYENNANT UNE COTISATION FORFAITAIRE ? _____

EST-CE QUE VOUS ACCEPTERIEZ DE DÉBOURSER D'AUTRES FRAIS POUR DES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES QUE LA COOPÉRATIVE POURRAIT VOUS OFFRIR AVEC SES PARTENAIRES ASSOCIÉS : GARDIENNAGE PAR RÉGION, TESTS MÉDICAUX POUR LES OISEAUX, COURS D'ENTRAÎNEMENT PARTICULIER, COURS DE FORMATION PAR LES NOMBREUX PROFESSIONNELS ASSOCIÉS, À DISTANCE, ET OU PAR RÉGION, ET PLUS ? _____

DÉSIREZ-VOUS RECEVOIR L'INVITATION PRIORITAIRE D'ÊTRE DANS LES PREMIERS MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE D'ENTRAIDE À LA SURVIE DES PERROQUETS DU QUÉBEC ? _____

SI OUI, LAISSEZ NOUS VOS COORDONNÉES :

COURRIEL : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE _____ NOM: _____